



Réduction de la vulnérabilité aux inondations du bassin de l'Allier

Réalisation d'une étude 3P

Prévention

Prévision

Protection

Réunion de Comité de pilotage - 25 mars 2010





Organisation de la concertation

Réunion de Comité de pilotage - 25 mars 2010



Les objectifs de la concertation :

- 1. Présenter l'état d'avancement du travail et les orientations prises au cours de la réflexion,**
- 2. Prendre connaissance en temps réel des éléments d'information et d'évaluation des acteurs impliqués,**
- 3. Offrir des espaces d'échange entres acteurs et partenaires de l'étude.**



Les conditions de la concertation :

1. **l'étude 3P doit être terminée à la fin de l'année,**
2. **il faut impliquer le plus d'acteurs concernés possible, et notamment « les élus »,**
3. **6 réunions de concertation sont prévues,**
4. **nous disposons du « Plateau collaboratif d'échanges » du Plan Loire Grandeur Nature**

Réunion de Comité de pilotage - 25 mars 2010



Les outils disponibles :

1. le **Plateau collaboratif d'échanges**, avec un espace accessible à tous déjà utilisé pour informer sur le déroulement de l'étude (CCTP, réunions du copil), et des espaces d'accès restreint,
2. 6 + 2 **plaquettes** d'information vulgarisée,
3. 6 **réunions** de concertation.



Les cibles : qui associer à la concertation ?

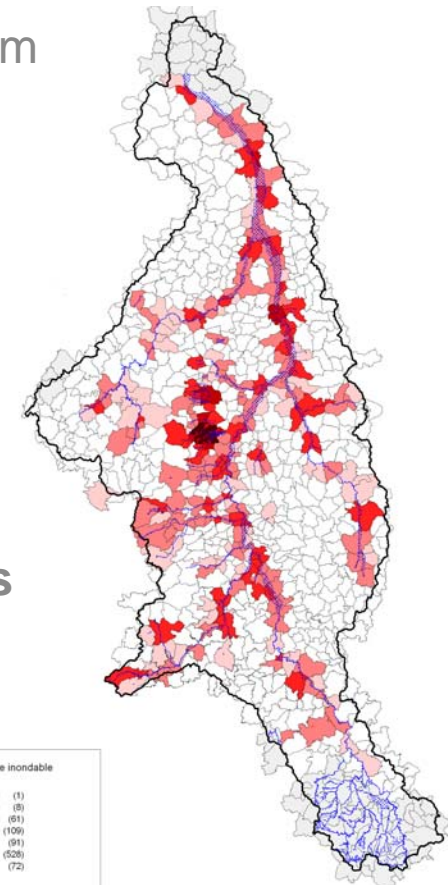
1. ceux qui vont prendre le relai à l'issue de l'étude :
notamment les élus locaux,
2. ceux qui représentent les acteurs socio-économiques : les
chambres consulaires, les fédérations professionnelles,
3. ceux qui s'impliquent dans l'aménagement des rivières : les
associations, en particulier celles de protection de l'environnement,
4. ceux qui ont une connaissance particulière sur le sujet : la
recherche, les scientifiques,
5. ceux qui s'impliquent dans la défense des riverains inondés :
les associations de sinistrés,
6. les médias.



Comment impliquer les « élus » ?

1. le bassin versant de l'Allier est très étendu : 14 310 km², 425 km du nord au sud,
2. 956 communes (au moins 270 inondées),
3. des compétences parfois déléguées aux EPCI (110 ; plus de 80 % du territoire).

Inviter les présidents des EPCI + maires des communes hors EPCI = 150 élus représentés





Articuler les différents outils entre eux :

1. le plateau collaboratif d'échanges pour **diffuser l'information, susciter des réactions** dans le cadre d'un dialogue structuré,
2. les réunions de concertation pour **permettre des échanges** entre acteurs,
3. les plaquettes d'information vulgarisée pour **formaliser des messages pérennes**.



Les réunions de concertation :

La 1^{ère} réunion : informer sur l'étude, prendre connaissance des premiers messages en retour :

1. *tous les acteurs,*
2. *à 80 % de la collecte de données (début avril), lorsque le diagnostic se dessine : mobilisation des données manquantes,*
3. *logique de BV, accessibilité à tous : centralité géographique = Clermont-Ferrand*



Les réunions de concertation : (préparation : Copil 3 semaine 24)

Les 2^{ème} et 3^{ème} réunions : partager le diagnostic !

1. *tous les acteurs,*
2. *à 90 % de l'établissement des documents finaux (sem 25) : des idées claires et avant de formaliser les conclusions,*
3. *proximité géographique : 2 réunions géographiques = aval (Vichy, CG 03 à Moulins?) puis amont (Brioude, Langogne ?), 1 semaine plus tard (sem 26),*
4. *un même message, présenté de deux « points de vue » différents*



Les réunions de concertation : (préparation : Copil 5 mi octobre)

**Les 4^{ème} et 5^{ème} réunions : envisager les propositions
d'amélioration → opportunité, fiabilité, faisabilité ?**

1. *les acteurs qui prendront le relai : les élus, les services de l'Etat ,*
2. *à 80 % de l'établissement des documents finaux (fin octobre)*
3. *proximité géographique : 2 réunions géographiques à l'aval et à l'amont 2 semaines plus tard (lieux à définir en temps utile)*
4. *un même message, des implications différentes en fonction des objectifs identifiés*



Les réunions :

La 6^{ème} réunion : la restitution du travail et de ses résultats

1. tous les acteurs,
2. en préalable à la finalisation des documents (mi décembre ?)
3. logique de BV, accessibilité à tous : centralité géographique = Clermont-Ferrand



Le PCE : apporter de l'information entre les rencontres et motiver des réactions (en présentant des éléments validés par les membres du Copil) :

1. A qui ? tous les acteurs associés à la démarche

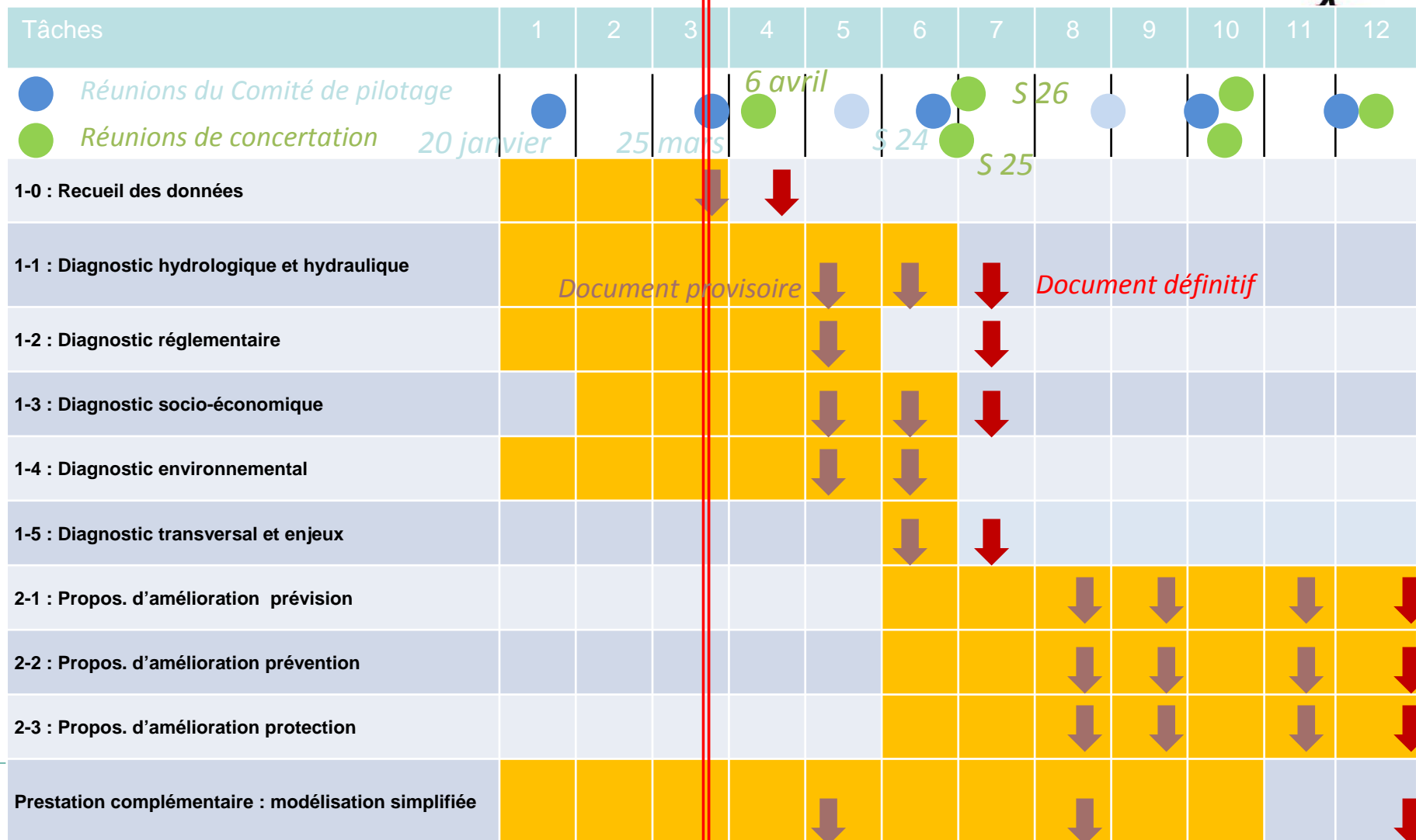
2. Comment ? diaporamas et commentaires écrits ou lus + flash info électronique + adresse mail pour les retours

3. Quand ? à mi-chemin de l'élaboration du diagnostic (mi mai), puis des propositions d'amélioration (début septembre).

Réunion de Comité de pilotage - 25 mars 2010



SePIA
X





Les plaquettes d'information vulgarisée :

Formuler des informations, des messages sur un support pérenne, pour aider à la mise en œuvre des améliorations proposées et au partage d'une même culture :

- 1.A qui ?** à un public ciblé : *a priori*, les élus
- 2.Comment ?** présentation didactique d'un thème, d'un sujet technique (EGIS Eau) ou stratégique (SEPIA Conseils)
- 3.Quand ?** en cours d'élaboration des propositions d'amélioration, en fonction de leur priorité/complexité.